

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 11 mai 2017
Rapporteur :
Madame Jacqueline LE GAC**

N° 24

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 17/05/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/05/2017
(accusé de réception du 16/05/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Valorisation économique du territoire lors du Mondial Pupilles 2017 à Plomelin

Dans le cadre de l'organisation 2017 de la 32ème édition du tournoi international masculin et féminin de football U13, dénommé mondial pupilles, qui aura lieu à Plomelin du 25 au 28 Mai 2017, il est proposé d'accorder une subvention de 10 000 € pour la valorisation économique du territoire, au travers du développement du réseau des entreprises et acteurs économiques de l'agglomération à l'occasion de cette opération à dimension internationale. Il est prévu l'organisation d'une conférence avec des chefs d'entreprises locaux.

Le tournoi international de football U 13 a été créé en 1986 par l'AS Plomelin et une Association du Mondial Pupilles a été créée pour réaliser l'événement.

C'est une action importante pour notre territoire avec :

- 10 centres de déroulement des rencontres en Cornouaille (8 centres garçons + 2 centres filles) sur les communes de Combrit, Douarnenez, Primelin- Cap sizun, Penmarc'h, Fouesnant, Quimper, Plogastel Saint Germain, Gourlizon-Ploneis-Guengat-Plogonnec, Pluguffan, et Plomelin.
- 72 équipes garçons + 18 équipes filles
- 1 400 enfants + 400 accompagnateurs
- 800 familles d'accueil
- 30 équipes étrangères, 11 de clubs de Ligue 1, 30 de National et CFA, et des équipes de clubs plus modestes.
- 1 000 bénévoles

Le budget total représente environ 400 000 € (dont 200 000 € de budget cumulé spécifique pour les centres). Les recettes sont 50% du partenariat privé (Leclerc 25 000 €, Crédit agricole 5 000 €, Groupama, Armor Lux,...), 10% des subventions des collectivités (dont Région 1 500 €, CD29 5 000 €, ville de Quimper 1 500 €, CCI 2 000 €), 15% les centres et 25% des recettes diverses (buvettes, billetterie...).

Les organisateurs proposent pour cette 32ème édition en 2017 de développer l'axe économique, en devenant un événement carrefour de rencontres et d'entreprises par l'organisation d'une conférence mais aussi en facilitant l'accès aux acteurs économiques de l'agglomération dans un cadre d'accueil qualitatif et exceptionnel sur un événement sportif de haut niveau. Il est proposé notamment :

- L'organisation d'une conférence/débat le vendredi 19/05 « Communication d'entreprise et événement sportif », à laquelle pourraient être invités les chefs d'entreprises
- Une association à toute la communication (1 page dans la plaquette, logo sur tous supports)
- L'accueil de partenaires ou chefs d'entreprises le dimanche des finales (journée phare de la manifestation)

Après avoir délibéré, monsieur Jean-René GUELLEC ne participant pas aux délibérations, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'accorder une subvention de 10 000 €, pour la dimension économique et internationale de l'événement, à l'Association du Mondial Pupilles.